

Le mot du Maire

Le mot du Maire ! C'est un exercice bien complexe, que vais-je bien pouvoir vous dire ? Vous parlez des projets ? des réalisations ? Non, vous découvrirez tout cela dans les pages suivantes.

Je vais plutôt vous parler de vous, Oui, de vous, les habitants de Malroy.

Au dernier recensement vous êtes officiellement 352 habitants, plutôt sympathiques dans l'ensemble, respectueux des règles de savoir-vivre. Il y a bien sûr quelques exceptions ; mais fort peu heureusement, un petit nombre d'entre vous oublie certaines règles comme lever le pied en traversant le village, ne plus faire de bruit après une certaine heure, ramasser les déjections de son meilleur ami à quatre pattes. Des petits gestes que l'on peut modifier sans trop d'efforts, et qui seraient bien appréciés.

Au fait, comment appelle t'on les habitants de notre commune ? Nous n'avons officiellement pas de nom, si vous souhaitez y remédier nous pouvons le faire ensemble. Toutes les propositions seront les bienvenues, nous sommes à votre écoute.

Cette nouvelle année s'ouvre sous de meilleures auspices, les virus et autres maladies ne devraient plus autant nous perturber du fait de leur perte d'intensité, mais les personnes se sentant fragile peuvent continuer à se protéger.

Le climat économique ne présage aucune amélioration, l'envolée des prix ne semble pas s'enrailler et les spéculateurs n'ont pas dit leur dernier mot. Toutefois le passé nous a montré qu'il ne faut pas baisser les bras, à tout problème il y a une solution.

2023 sera, je l'espère une année pleine de bonheur et d'espérance.

Je vous souhaite à toutes et à tous de vivre une année exceptionnelle et je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle Année.

Votre Maire

Hervé Gaudé

Sommaire

Le mot du Maire	P. 1	Repas des anciens	P.8
Mémento	P. 2	Civisme	P.9
C.R conseils municipaux	P. 3 & 4	Infos générales	P.10 à 14
Etat Civil	P. 5	Infos diverses	P.15 à 18
Collectes	P.6 & 7	Associations	P.19 à 28
		École de la Fontaine	P.29 à 32

MAIRIE

Adresse : 33, rue Principale
57640 MALROY
Tél/Fax : 03 87 77 89 36
E-mail : contact@malroy.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 18 h

Vendredi de 10 h à 12 h

URGENCES

SAMU : 15
Gendarmerie : 17 ou 03.87.77.91.02
Pompiers : 18
Police municipale : 06.08.37.12.05
Médigarde : 0820.33.20.20

Syndicat Intercommunal Scolaire de Failly

1, route de Vrémey - 57640 FAILLY
Tél. 03.87.76.78.33

Regroupement scolaire

7, chemin de Préchy - 57070 VANY
Tél. 03.72.48.01.63 (Elémentaire)
Tél. 03.72.48.01.60 (Maternelle)
Tél. 03.72.48.01.62 (Périscolaire)

Déchèterie :

Voir page 12

Communauté de Communes

Communauté de Communes
Rives de Moselle

Adresse : 1, place de la Gare
57280 MAIZIERES LES METZ
Tél. 03.87.51.77.02

Site internet : www.rivesdemoselle.fr

Assainissement :

SUEZ Eau France SAS

Tél. 09.77.408.408 - 7j/7 - 24h/24

ASSOCIATIONS

LA MARIA POLITE

Présidente : Mme Nicole MAUVE
Adresse : 81, rue Principale
57640 MALROY
Email: lamariapolite@gmail.com

A.S. MALROY

Président : M. Claude CABIROL
Adresse : 5, chemin de la Croisette
57640 MALROY
Tél : 03.87.77.84.37

LES FELINS DE MALROY

Présidente : Mme Geneviève THION.
Adresse : 11, rue de l'Eglise
57640 MALROY
Tél : 03.87.77.70.12 - 06.76.37.20.30

LES AINÉS DE MALROY

Présidente : Mme Anne SCHMITT
Adresse : 75, rue Principale
57640 MALROY
Tél : 03.87.77.72.41

Athlétic Club / MAC by Raph

Président : M.Christophe ZANNOL
Adresse : 2 rue de la Moselle
57640 ARGANCY
Tél : 06.08.23.31.47

Gestion Salle F. ISTRIA

Président : Aloyse CAISSUTTI
Tél. 06.72.55.24.60

L'ESSENTIEL DES CONSEILS

Séance du 25 mars 2022

Taux des taxes communales

Le Conseil Municipal décide de maintenir pour 2022 le taux des taxes communales égal à ce qu'il était en 2021.

Le taux de la taxe foncière pour le bâti du département est ajouté à celui de la commune, ce qui donne :

Foncier bâti : 23.00 %

Foncier non bâti : 26.02 %

Budget primitif

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre à :

- 2 406 892.63 € en dépenses et recettes de fonctionnement,
- 2 462 113.74 € en dépenses et recettes d'investissement.

Séance du 21 avril 2022

Zone 30 dans l'ensemble du village

Le Conseil Municipal décide de créer une zone 30 dans les limites de l'agglomération et charge Monsieur le Maire de mener toutes les démarches nécessaires à sa création.



Zone de rencontre passage rétréci rue Principale avec sens de priorité

Le Conseil Municipal décide l'instauration d'une « zone de rencontre » limitée à 20 km/h dans la section de la rue Principale comprise entre les numéros 56 et 58 afin de faciliter la circulation de chacun et ainsi d'améliorer le cadre de vie. Le sens de priorité est également défini. Les véhicules venant du nord (Argancy) devront laisser la priorité aux véhicules venant du sud (Metz).

Demande de subvention AMISSUR signalétique et radars pédagogiques

Le Conseil Municipal a décidé de demander une subvention pour l'acquisition de panneaux suite à la création de la zone de rencontre dans le village et la limitation à 30 km/h dans le cadre de l'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR).

Cette subvention sera également demandée pour l'acquisition de 3 radars pédagogiques.



Séance du 23 mai 2022

Demande de subvention FEADER pour la création de l'aire de jeux

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention pour la création de l'aire de jeux située rue du Lavoir dans le cadre du programme FEADER à hauteur de 70 % du montant des travaux.

Séance du 30 septembre 2022

Avis sur un projet éolien sur la commune

Le Conseil Municipal a donné un avis défavorable sur un projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire communal.

Désignation correspondant incendie-secours

Monsieur Baptiste REMY a été nommé correspondant incendie-secours pour la commune. Il sera l'interlocuteur du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Demande de subvention achat d'horloges astronomiques

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter le Département dans le cadre d'une demande de subvention pour les micro-projets pour l'achat d'horloges astronomiques qui permettront l'extinction de l'éclairage public la nuit afin de limiter l'impact environnemental et permettre des économies d'énergie.

Séance du 21 novembre 2022

Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune.

Le Conseil Municipal a décidé que l'éclairage public sera interrompu la nuit, de minuit à 6 heures du matin dès que les horloges astronomiques seront installées et programmées.



Travaux d'enfouissement des réseaux rue Principale, rue de l'École et Chemin du Pignon

Les Conseillers autorisent Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres pour des travaux d'enfouissement des réseaux secs rue Principale, rue de l'École et chemin du Pignon.

Ces travaux seront également l'occasion de modifier et de sécuriser l'entrée nord du village et la jonction avec la voie verte.

Une subvention dans le cadre du programme AMBITION MOSELLE a été demandée au Département afin de réduire la charge budgétaire de la commune.



MARIAGES

Le 19 octobre 2022

Monsieur Romain GIAROLI et Camille FUNÈS



Le 3 décembre 2022

Monsieur Philippe ERPELDING et Colette GANTOIS

Le 17 décembre 2022

Monsieur Jean-Daniel JEOL et Ghislaine COLLET

NAISSANCES

Le 11 janvier 2022 Emna BENCHAGRA

Le 12 juillet 2022 Emma-Rose KIEFFER



DÉCÈS

Le 23 juin 2022

Madame Irène GODARD

Le 30 juin 2022

Madame Marie-Isabelle KESIC

Le 21 septembre 2022

Monsieur Jean-Claude MICHELOT



Le 12 décembre 2022

Monsieur Jean-Luc MAUVE

DON DE SANG

AMICALE **DES DONNEURS DE SANG**
BENEVOLES

RIVE DROITE ENNERY ET SES
ENVIRONS



Argancy Olgy Ruyg - Ay sur Moselle -
Chailly lès Ennery - Ennery
Flévy - Malroy - Rurange lès Thionville
Montrequienne - Trémery

Présidente : Mme Christine HOFFMANN

**Donner son sang, un acte généreux qui permet
chaque année de soigner 1 million de malades.**

1 heure, le temps qu'il faut pour un don de sang.
3, le nombre de vies sauvées avec un don de sang.

**Prenez rendez-vous pour limiter son temps
d'attente.**

- Une application **Don de Sang**.
- Un site [Accueil | Mon RDV Don de Sang \(sante.fr\)](https://www.sante.fr/accueil/la-pratique/le-don-de-sang)

Dates prévisionnelles des collectes en 2023

Dates	Localités	Salle	horaires
Mardi 24/01/2023	TREMERY	Salle Arcabas	15h00 – 19h00
Mardi 22/03/2023	ARGANCY	Salle des fêtes	15h00 – 19h00
Mercredi 17/05/2023	ENNERY	Espace 17	15h00 – 19h00
Mercredi 26/07/2023	MONTREQUIENNE	Centre socioculturel	15h30 – 19h00
lundi 25/09/2023	AY SUR MOSELLE	M. J. C.	15h30 – 19h00
Mardi 21/11/2023	FLEVY	Salle polyvalente intercommunale	15h30 – 19h00

Collectes chez STELLANTIS (PSA) à TREMERY

Jeudi 13/04/2023	STELLANTIS TREMERY	Bâtiment 45. Réfectoire	08h00 à 13h00
Jeudi 08/06/2023	STELLANTIS TREMERY	Bâtiment 45. Réfectoire	08h00 à 13h00
Jeudi 05/10/2023	STELLANTIS TREMERY	Bâtiment 45. Réfectoire	08h00 à 13h00

UNE ROSE UN ESPOIR



Après une année d'absence, 70 motards étaient de passage dans notre village le dimanche 1er mai 2022.

Pas de réception ; la salle n'étant pas en mesure de les recevoir.

Toutefois, les habitants leur ont réservé un très bon accueil.



REPAS DES ANCIENS

Le repas 2022 a eu lieu à la Table de Malroy qui a pu accueillir 75 personnes.

Les Trois Capitaines avaient été sollicités pour cette manifestation mais, par manque de places, ils ont du refuser la demande de la mairie.

Une pensée pour les 5 personnes qui n'ont pu se joindre à nous pour différents motifs : maladie, week end organisé depuis un certain temps.

Le repas préparé par le chef a été apprécié par tous.

L'ambiance était présente malgré la dispersion des invités dans les différentes salles du restaurant.

Cette matinée s'est terminée autour d'une coupe de champagne offert par la municipalité.

Nous espérons vous revoir l'an prochain. Surprise réservée quant à l'endroit.



RAPPEL PROPRETÉ

Les déjections canines, ça se ramasse !

Chacun apprécie que notre village soit propre et accueillant.

Pour cela, la commune de **Malroy** a publié un arrêté municipal concernant le ramassage des déjections canines sur le domaine public.

Ainsi il est **obligatoire**, pour les personnes accompagnées d'un chien, de procéder immédiatement au **ramassage des déjections** que son animal abandonne sur la voie publique ou sur les espaces verts. Tout manquement à cette obligation entraînera une **contravention pouvant aller jusqu'à 750€** (articles R 634-2 et L 131-13,4° du code pénal)

Il convient d'être en possession d'au moins 2 sacs de ramassage lors de vos promenades quotidiennes. **Une amende pouvant aller jusqu'à 38€** sera appliquée en cas de non-respect lors d'un contrôle. (articles R 610-5).

Des **distributeurs de sacs** prévus à cet effet sont **mis gratuitement à disposition** dans l'ensemble du village. Les sacs une fois utilisés, doivent être déposés dans une **poubelle et non pas dans les caniveaux ni sur le bord des trottoirs**.

Pour information **Le Maire** ; s'il le constate, a le pouvoir de verbaliser tout **comme les forces de l'ordre** n'importe quel contrevenant.

Toute personne relevant un manquement à ce sujet est invitée à m'en faire part afin que je puisse intervenir auprès de la personne concernée.

Le Maire



TRANQUILITÉ

Tout au long de l'année, nous vous rappelons quelques règles pour la tranquillité de tous :

- pas de feux de broussailles ou autres
- pas de tondeuses ou engins sonores en dehors des heures autorisées :
 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
 - Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



NEIGE - FEUILLES MORTES

Petit rappel :

Il appartient aux propriétaires ou locataires de déneiger et de balayer les feuilles mortes devant leur habitation.





DATES À RETENIR

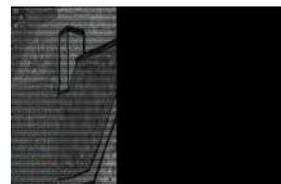
**Voeux du Maire le
vendredi 13 janvier 2023 à 19 heures
à la salle des fêtes F. Istria.**

ASSAINISSEMENT

En cas de problème concernant l'évacuation des eaux usées, il faut contacter la société **SUEZ Eau France SAS** au **09.77.408.408**.

Rappel important : il ne faut jeter que du papier toilette dans les WC pour un fonctionnement optimum du réseau d'assainissement.

Les rouleaux (même biodégradables), lingettes, couches, protections féminines rejoignent les bacs prévus pour les ordures ménagères.



PLANNING BALAYAGE DES RUES

Le balayage des rues auront lieu :

VENDREDI 13 JANVIER 2023
VENDREDI 10 FEVRIER 2023
VENDREDI 10 MARS 2023
JEUDI 5 AVRIL 2023
VENDREDI 12 MAI 2023
VENDREDI 16 JUIN 2023

VENDREDI 19 JUILLET 2023
VENDREDI 11 AOUT 2023
VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2023
VENDREDI 13 OCTOBRE 2023
VENDREDI 15 NOVEMBRE 2023
VENDREDI 13 DECEMBRE 2023

Merci de ne pas stationner vos véhicules le long du trottoir à ces dates afin de faciliter le passage de la machine.

URBANISME : Pas de travaux sans autorisation

Toute modification extérieure d'habitation :

- Construction d'une extension, d'une véranda
- Ravalement de façade (même si la teinte ne change pas)
- Remplacement de fenêtre(s), toiture, volet(s)
- Démolition
- Construction ou remplacement de clôture
- Création d'une nouvelle ouverture (porte, fenêtre, fenêtre de toit, etc)

doivent faire l'objet d'une autorisation par le biais d'une déclaration préalable de travaux, permis de construire ou permis de démolir, ceci pour que ces travaux soient conformes du document d'urbanisme (PLU de juillet 2017) en vigueur sur la commune.



COLLECTE DES DÉCHETS

Consignes de tri

Je mets dans mon sac transparent :

- NOUVEAU : Tous les emballages en plastique !
- les bouteilles et flacons en plastique
- les métaux (boîtes de conserves, aérosols, canettes...)
- les briques alimentaires
- les cartonnets



Je dépose dans les conteneurs d'apport volontaire les papiers et les verres.



Rappel : Les cartons buns ondulés doivent être déposés en déchetterie.



La distribution des sacs se fera à compter du **lundi 16 janvier 2023** en mairie aux heures d'ouverture :

le lundi de 17 h à 18 h
et le vendredi de 10 h à 12 h.

OBJETS ENCOMBRANTS

Pour ces objets, merci de consulter le calendrier 2023 du tri et de la prévention distribué par la Communauté de Communes RIVES DE MOSELLE.

MODIFICATION DU JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



A partir du **1er Janvier 2023** le ramassage des ordures ménagères se fera le **mercredi matin**.

Pensez à sortir vos poubelles le mardi soir !

Attention ! Concernant les recyclables, le ramassage ne change pas et **est maintenu le mardi matin**.

DÉCHÈTERIES - HORAIRES

Horaires d'hiver (effectifs du 1^{er} novembre au 31 mars de l'année suivante inclus)

Ennery	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	10h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 17h
Jeudi	10h - 12h	Fermée
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

Maizières Les Metz	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	Fermée
Mardi	Fermée	14h - 17h
Mercredi	10h - 12h	Fermée
Jeudi	Fermée	14h - 17h
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

Richemont	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h - 17h
Mardi	10h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 17h
Jeudi	10h - 12h	Fermée
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

Talange	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	14h - 17h
Mardi	10h - 12h	14h - 17h
Mercredi	10h - 12h	14 h- 17h
Jeudi	10h - 12h	14h - 17h
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 17h	

Horaires d'été (effectifs du 1^{er} avril au 31 octobre inclus)

Ennery	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	9h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	Fermée
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

Maizières Les Metz	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	Fermée
Mardi	Fermée	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	Fermée
Jeudi	Fermée	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

Richemont	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	Fermée
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

Talange	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 18h	

Aide à l'amélioration de l'habitat

Rives de Moselle soutient financièrement les particuliers (propriétaires occupants et bailleurs) ainsi que les copropriétés qui engagent des travaux d'amélioration de leur logement. Ces travaux concernent :

- L'isolation de toiture (combles)
- Le ravalement de façade
- L'isolation thermique par l'extérieur
- Le changement du système de chauffage

Par ailleurs, la Communauté de Communes s'engage jusqu'au 31 décembre 2022 dans un partenariat avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour renforcer son action à destination des propriétaires occupants modestes et des propriétaires bailleurs qui s'engagent dans un programme de travaux de réhabilitation (économies d'énergies, autonomie, insalubrité).

Pour ces opérations les particuliers peuvent solliciter un accompagnement gratuit et personnalisé par un conseiller du Centre d'Amélioration du Logement en Moselle (CALM).

Aide au premier emménagement pour les jeunes

Rives de Moselle a décidé d'accompagner les jeunes du territoire pour leur première

installation dans un logement locatif.

Ainsi, en partenariat avec le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), une aide de 200 € (+100 € par enfant à charge) est mise en place afin d'acquérir le mobilier de première nécessité.

La demande est à effectuer auprès du CLLAJ, qui s'assurera de l'éligibilité du ménage au dispositif.

Comité Local Pour le Logement Autonome des Jeunes

Maison des associations

1, rue du Coëtlosquet - 57000 METZ

03.87.69.04.18 - contact@boutique-logement.fr

Rives de Moselle vous aide à acheter un vélo

Depuis Janvier 2021, la communauté de communes Rives de Moselle, subventionne l'achat d'un vélo, afin de favoriser l'usage de la petite reine pour les déplacements quotidiens. Tous les vélos neufs ou d'occasion sont concernés : vélos électriques, vélos cargos, vélos pliants, vélos traditionnels, ...

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées de plus de 18 ans habitant dans une des 20 communes du territoire. Les personnes morales sont exclues du dispositif.

Attention, les vélos achetés auprès de particuliers sont exclus. Vous devez donc vous adresser à un professionnel avec délivrance d'une facture.

Montant de la subvention, pour un équipement neuf ou d'occasion.

Vélo à assistance électrique, cargo, pliant, neuf ou d'occasion :

- 20 % du prix d'achat TTC du vélo plafonné à 200 € sans conditions de ressources.
- **Fabrication française** : 20 % du prix d'achat TTC du vélo plafonné à 300 € sans conditions de ressources.

Vélo classique :

- 20 % du prix TTC du vélo plafonné à 100 € sans conditions de ressources.
- **Fabrication française** : 20 % du prix d'achat TTC du vélo plafonné à 150 € sans conditions de ressources.

Comment faire ?

Téléchargez votre dossier sur le site Rives de Moselle, renvoyez-le accompagné des justificatifs demandés :

- Par mail : t.aubry@rivesdemoselle.fr
- Par courrier :

CC Rives de Moselle

1 place de la Gare

57280 MAIZIÈRES-LES-METZ



INFORMATIONS DIVERSES

PANNEAU POCKET

La commune a adhéré au réseau Panneau Pocket.

Vous pouvez télécharger l'application gratuitement depuis votre portable ou tablette.

Vous trouverez en temps réel toutes les actualités afférentes à la vie de votre village.

Si vous constatez des comportements anormaux ou si vous souhaitez faire passer une information importante (non personnelle), vous pouvez contacter Jenny FABBRI au 06 30 14 37 99.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



ATTENTION DÉMARCHAGE

Toute personne qui vient vous démarcher doit être porteur d'une attestation certifiée de la mairie.
Ci-contre, modèle.

Dans le cas contraire,
Prévenez la police municipale !

Entreprise ou association	
N°	Libre
Date prise	Ville

Démarcheur	
Nom	Prénoms
Date de naissance	Date de naissance
Adresse	Code postal
Téléphone portable	Mail

Démarché	
Nom	Prénoms
Date de naissance	Date de naissance
Adresse	Code postal
Téléphone portable	Mail

Pour tout souci de voisinage, vous pouvez saisir le Conciliateur de justice sur rendez-vous
Mme Britta Nadé
Tél. 06 21 34 64 52
Courriel : britta.nadeconciliateurdejustice.fr
Maison des sœurs
7 Rue Henry de Bonnegarde
57280 Maizières les Metz

POLICE MUNICIPALE

La police municipale reste à votre disposition.

Vous pouvez la contacter au
06 08 37 12 05

Courriel : pm.ennery@wanadoo.fr

TRAVAUX AIRE DE JEUX



Nous n'avons pas manqué de bras, merci aux volontaires d'avoir participé à la réalisation de ce projet tant attendu.

FÊTE DES VOISINS

Les voisins du Chemin de la Moselle ont renouvelés pour la 3e fois cette fête.

Effectivement, la fête des voisins a pour objectif de rapprocher les habitants. Dans une société où se développe le repli sur soi et la peur de l'autre, chacun en est convaincu : connaître ses voisins permet de mieux vivre ensemble.

Depuis 10 ans, cette manifestation est présente sur les cinq continents. Bien entendu, la vie en commun n'est pas toujours facile. Mais face à l'individualisme et à l'indifférence, il est essentiel de proposer aux habitants d'être acteurs de leur village.

Le besoin de se rencontrer et de créer des liens dans son voisinage, le besoin de vivre dans une société plus conviviale et plus solidaire font partie des attentes fortes de chacun.

L'entraide et la cohésion sociale ne sont jamais de trop ! Il est important, dans une société toujours pressée d'organiser des moments festifs comme celui-ci.

Mais une telle occasion montre bien qu'une demande existe de se rencontrer, d'échanger et de partager.



BIBLIOTHÈQUE

Nous rappelons que la bibliothèque est accessible à tous. Les horaires sont affichés sur le panneau à l'entrée.

Petits et grands, venez découvrir les nombreux ouvrages mis gratuitement à votre disposition.



POP ENGLISH



Depuis la rentrée de Septembre, la mairie a mis en place un partenariat avec l'association Pop English. Les cours avaient lieu à l'école de la Fontaine à Vany, ils ont été déplacés à l'espace bibliothèque de la mairie.

Accueil des enfants de 3 à 11 ans pour apprendre l'anglais en chansons grâce à un support pédagogique exclusif ! Actuellement 40 enfants y sont inscrits.

De 16h15 à 17h00 pour les 3-5 ans

De 17h00 à 17h45 pour les 5-7 ans

De 17h45 à 18h30 pour les 5-7 ans

De 18h30 à 19h30 en Cambridge STARTERS pour les 8-11 ans

Renseignements : 03.87.75.41.18 ou secretariat57@popenglish.com



LE CLUB DES AINÉS

Comme tous les ans, nous reprenons nos activités de Septembre à Juin.
Réunion tous les jeudis de 14 H à 18 H ou plus.

Notre club compte désormais 22 adhérents très fidèles.

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs de cartes.

Pour les renseignements, s'adresser à :

Mme SCHMITT au 03 87 77 72 41 ou 06 86 69 22 61.

Cette année, nous avons participé à la brocante, fête patronale où nous avons exposé toutes nos créations.

Nous nous sommes associés également à la fête de la St. Nicolas organisé par les parents sous couvert de LA MARIA POLITE. Très bel après midi, bonne organisation. Les enfants comme les parents ont apprécié le magicien et les chants des enfants.

En ce qui concerne la couture, pour celles qui veulent apprendre, les formations se feront désormais uniquement sur rendez-vous.

Organisation de l'anniversaire de Paul MARTIN - 90 ans.

Nous avons repris nos anciennes habitudes, organisé le beaujolais nouveau étant donné que nous sommes limités à un certain nombre de personnes dans la nouvelle salle, nous n'avons pas fait appel aux personnes que nous sollicitons auparavant. Nous le regrettons.

Une exposition de nos décors a été faite le 8 Décembre, jour de la St. Nicolas pour notre club. Chaque adhérent a reçu un chocolat de la part du St. Nicolas.

Nous préparons notre repas de Noël qui aura lieu au Restaurant des 3 Capitaines.

Le club fermera ses portes à compter du 16.12.2022 et reprendra ses activités le 05.01.2023.

Nous vous rappelons qu'aucune adhésion n'est obligatoire. Venez passer un après midi avec nous. Le goûter vous sera offert.

Nous vous souhaitons une belle année 2023.



Et bien d'autres activités ...

Les 90 ANS de Paul MARTIN

Paul MARTIN a souhaité que son anniversaire se fasse au sein du club des Aînés où il est très actif.

A cette occasion, la municipalité a participé à ce bon moment de convivialité et grande surprise, sa famille a rejoint tout ce petit monde.

Paul MARTIN est né le 2 Mars 1932 à ARGANCY.

Il est venu s'installer à MALROY en 1954 après son mariage avec Marthe. Paul est papa de 4 filles, grand père de 10 petits enfants et arrière grand père treize fois.

Il a exercé le métier d'agriculteur avant d'intégrer l'UCPMI en qualité de salarié.

Il aime jardiner. C'est un bon vivant.

Nous lui souhaitons de profiter encore de bons moments.



MALROY ATHLETIC CLUB

Suite au décès de Raphaël FURFARI, président et fondateur du Club depuis 1973, figure de Malroy, président et entraîneur depuis 50 ans .. Nous accueillons Monsieur Christophe ZANNOL ; son successeur, qui assure la reprise du flambeau de l'Athletic Club, dorénavant renommé MAC by RAPH.



Vous voulez garder la forme, le président du club vous guidera dans votre entraînement. Rendez-vous à la salle des fêtes du village tous les lundis, mercredis et vendredis de 18 h à 21 h.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme PELLERIN au 06.70.26.99.45 ou Mr ZANNOL au 06.08.23.31.47

LA MARIA POLITE



C'est parti, LA MARIA POLITE repart de plus belle dans ses manifestations ! (photos page suivante).

- L'organisation de la brocante a réunie 140 exposants le dimanche 15 mai 2022. Le beau temps était au rendez-vous, et nous avons reçu de nombreux visiteurs. Grâce à cela la buvette et la restauration ont très bien fonctionné.
- Puis a suivi la fête patronale le week-end du 24/25 septembre avec tous ses aléas :
 - Inauguration de la fête avec un beau lâché de pigeons ; pigeons de notre ami Didier Maurice.
 - Annulation de nombreux manèges, ils ont vite été remplacés par d'autres activités : tirs au but, jeux en bois d'antan et château gonflable. Nous avons attirés beaucoup de participants : enfants, ados et parents. Ces jeux ont rappelés des souvenirs enfouis pour certains.
 - Pour la première fois un marché du terroir et artisanal a fait son apparition avec un roulement de 20 exposants présents sur les deux journées.

Assemblée générale samedi 14 janvier 2023 à 19h à la mairie. Ouvert à tous.



Brocante - 15 mai 2022



Inauguration de la fête Patronale -
24 sept 2022



Marché artisanal 24/25 sept 2022



Barbecue du 25 sept 2022



Les grands gagnants du jeu tirs au but



Animation jeux en bois d'Antan

LA MARIA POLITE suite

Après 15 ans d'absence, le Saint Nicolas était de retour à Malroy !
Le « sang neuf » de La Maria Polite, motivé plus que jamais pour faire revenir le patron des écoliers dans notre beau village.

Les mamans ont organisé des ateliers créatifs et répétitions de chants les 4 dimanches du mois de Novembre.
De nombreux enfants étaient présents ; partage, rire et retrouvailles étaient au rendez-vous.

Dimanche 4 décembre ; jour de la fête,
la journée a débuté par un spectacle de magie (financé par La Maria Polite), suivi du chant des enfants lors de la visite du Saint Nicolas et du Père Fouettard, qui ont remis un sachet de friandises.

Sachets offerts par la mairie aux enfants qui étaient préalablement inscrits.
La fête s'est terminée par un goûter (brioches offertes par le Club des Aînés et confectons des parents bénévoles).

Cet évènement était un franc succès et avons hâte de revoir notre beau binôme l'année prochaine ! Merci encore à eux d'être venus pour nos enfants.

Prochaine manifestation organisée par les parents bénévoles :
CARNAVAL qui aura lieu le **dimanche 26 Mars 2023**.



HALLOWEEN

Un bonbon ou un sort ?

Les petits monstres étaient de nouveau au rendez-vous cette année pour venir kidnapper les friandises qui attendaient bien sagement chez les habitants.

Ils se sont tous rejoints place de l'Église ce 31 octobre 2022, et ils étaient nombreux à avoir joué le jeu en étant vêtu de leur plus beau déguisement.

Évènement organisé par des parents volontaires.



COMITÉ DE GESTION DE LA SALLE F. ISTRIA

Pour le moment, elle n'est plus louée en soirée jusqu'à nouvel ordre. Elle se fait uniquement en journée.

La salle sera toutefois prêtée gratuitement en cas de décès aux membres de la famille, et aux associations.

Personne à contacter : Monsieur Aloyse CAISSUTTI - Tél. 06 72 55 24 60

L'année 2023 verra l'agrandissement et la remise en état de la salle. Celle ci pourra par la suite accueillir de nouvelles activités. Tout projet peut être étudié en mairie.



AS MALROY

Séniors



Sous la houlette du coach Jonathan BEYE, l'équipe Seniors A pointe à la 5ème place du groupe G du championnat de troisième division en restant proche mathématiquement des deux premières places du championnat.

Une nouvelle impulsion est arrivée avec la création d'une équipe B commune avec le club voisin de l'US Argancy que le club tient à remercier pour les terrains d'entraînement mis à la disposition de l'ensemble des joueurs de l'AS Malroy.



L'année 2022 s'est toutefois terminée sur une note bien triste pour le club et plus généralement pour l'ensemble de la commune avec la disparition de Jean-Luc MAUVE. Personnage attachant et dévoué, dans un premier temps joueur puis dirigeant, Jean-Luc a marqué par sa persévérance et son attachement le football à L'AS Malroy qui perd l'un de ses plus grands dirigeants. Il a aussi pendant de nombreuses années marqué la vie de la commune de Malroy de par sa participation sans faille aux différentes manifestations du village en collaboration avec l'association La Maria Polite. Sa figure paternelle laisse les joueurs de l'AS Malroy orphelin d'un père qui les a choyés pendant de nombreuses décennies et lui seront à jamais reconnaissants.



“Un héros c'est un homme qui accomplit avec dévouement et détermination, courage et compétence, les tâches que son époque impose à tous.”
Bruno SAMSON



AS MALROY jeunes



Le club remporte un franc succès grâce à un effectif de 24 enfants licenciés pour cette deuxième saison jeune.

Cette année les équipes jeunes ont pu mettre en pratique leurs acquis lors des plateaux d'automne organisés par le district Mosellan, et a pu recevoir deux fois à domicile. Malgré quelques défaites, les jeunes ont su gagner de nombreux matchs grâce à leurs coachs attitrés, Cédric BONFIGLIO pour les U6-U7 et Mathieu FABBRI pour les U8-U9.

Grâce à la subvention de la mairie de Malroy, le club va pouvoir financer du matériel et ainsi améliorer les conditions d'entraînement.



*Équipe des jeunes
et leurs coachs
Mathieu Fabbri à gauche ,
Cédric Bonfiglio à droite.*

*Évènement de Freestyle football
avec l'US Argancy - déc 2022*



L'ensemble du club de l'AS Malroy transmet à tous ses sponsors ainsi qu'à ses bénévoles et sympathisants ses meilleurs vœux pour cette année 2023.

A.P.E. de l'École de La Fontaine

L'Association des Parents d'Élèves de l'École de la Fontaine a été dissoute en septembre 2022. Tous les membres du bureau ont démissionné de leur fonction. Malheureusement, elle n'a pas trouvée reprenneur pour cette année scolaire 2022/2023.

Cependant lors de l'année scolaire 2021/2022 elle a fait ; comme à son habitude, de nombreuses actions :

- ✓ Vente de chocolats de Noël et sapins de Noël
- ✓ Financement de divers jeux récréatifs et draisiennes grâce aux subventions des mairies de Vany et Malroy
- ✓ Visite et goûter du Saint Nicolas (merci au maire de Vany, Mr Vincent DIEUDONNÉ)
- ✓ Marché de Noël virtuel et une Tombola de Noël pour financer la classe de neige des classes de CE2, CM1, CM2 (donation de 80 €/enfant pour 51 élèves)
- ✓ Vente de galettes des Rois
- ✓ Vente de chocolats de Pâques et bulbes de printemps
- ✓ Organisation des photos de classe (conseiller municipal et photographe de Chieulles Mr Gautier KALMES)
- ✓ Organisation et financement d'une Kermesse

Pour cette année 2021/2022, une donation à l'école d'un montant de **12 830 €** a été attribuée, ainsi que le financement de nouveaux fauteuils pour la bibliothèque de l'école pour un montant de **1 322,52 €**. En cette fin d'année 2022, elle clôture donc son compte bancaire en faisant une donation de **360,81 €** à l'école.

L'association souhaite remercier chaleureusement tous les parents qui ont cru en elle ainsi que les mairies du SIS pour leur confiance et soutien ; tant financier que matériel.



**Kermesse 18
juin 2022**

ÉCOLE DE LA FONTAINE

L'école a réouvert ses portes le jeudi 1er septembre 2022.
Une rentrée scolaire avec un effectif de 161 élèves dont 15 de Malroy.

Cette année, petit changement dans l'organisation des classes, puisque 6 CP ont continué en maternelle suite à un grand nombre d'élèves intégrant les classes de CP/CE1. Tout le monde a trouvé son rythme et la gestion se passe très bien.

Les autres classes en élémentaire poursuivent avec deux classes de CP/CE1 et deux classes de 3 niveaux (CE2/CM1/CM2).

CLASSES DE MATERNELLE



Maternelle 1
Mme Aurélie HANSCH
Atsem Josette et Laura
24 élèves
(14 PS, 4 MS, 6 GS)

Maternelle 2
Mme Laurence VIDAL
Atsem Cendrine
AESH Karine
21 élèves
(8 MS, 7 GS, 6 CP)



Maternelle 3
Mme Valérie JAGER, Directrice de
l'école et Mme CIANI
Atsem Géraldine
24 élèves
(14 PS, 7 MS, 3 GS)



CLASSES D'ÉLÉMENTAIRE



Mme Nathalie GOMEZ
AESH Sonia et Patricia
21 élèves
(7 CP, 14 CE1)

Mme Florence DIEUDONNÉ

21 élèves

(8 CP, 13 CE1)

Professeure d'harmonica des 2
classes de CP-CE1



Mme Aline PESANT
26 élèves
(10 CE2, 7 CM1, 9 CM2)

Mme Angélique BRAS

24 élèves

(9 CE2, 7 CM1, 8 CM2)



Programme LIRE ET FAIRE LIRE proposé par la Ligne de l'Enseignement

3 intervenantes sur l'école :

Mme Dominique THIAM (Maternelles)

MMe Sylvie GANDELOT-MILA (CP-CE1-CE2)

Mme Anne-Krystyna KONIECZNY (CM1-CM2)



La séance proposée aux élèves a lieu dans le cadre des séances de lecture du programme national d'ouverture à la lecture et à la solidarité intergénérationnelle.

Celles proposées par Anne-Krystyna (photo ci-dessus) ont pour thème des contes de sagesse. La lecture est suivie d'un temps d'échange avec les enfants, et la séance se termine par une relaxation.

La pratique du yoga apporte détente et concentration et permet de mieux gérer ses émotions. Associée à la lecture, elle favorise les apprentissages.

PÉRISCOLAIRE

Caroline WEBER, Directrice

Fait équipe avec :

Grace MENGUE ME MFA Directrice adjointe

Carine LA SPINA Animatrice

Amandine MONCHIERI Animatrice

Le périscolaire est dorénavant fermé les mercredis.

Il est ouvert une partie des vacances scolaires.

Contact : periscolairefaily@orange.fr



Accueil cantine



Marché de printemps avec semis et décoration pour le jardin



Fête du périscolaire



Carnaval



Halloween



Visite du Père Noël